

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/023

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 18 février 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 février 2020

Le 25 février de l'année deux mille vingt à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. CLAVERIE
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/023

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations,

Vu les délibérations du conseil communautaire n° 2019/30 en date du 26 mars 2019 et la 2019-191 en date du 9 décembre 2019 sur l'octroi de subventions aux associations,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la réunion de la Commission « Vie Associative » en date du 23 janvier 2020,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Les demandes, exposées ci-après ayant reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser aux associations ci-dessous dénommées, le montant annuel de la subvention prévue dans la convention triennale 2019-2021, conformément au principe de l'annualité budgétaire et au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An	Montant total sur 3 ans
JAZZ AND BLUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival Jazz and Blues	5 000 €	15 000 €
FESTES BAROQUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de musique baroque	5 000 €	15 000 €
HISTOIRE ET MÉMOIRE DES GRAVES	TRIENNALE 2019-2021	Le Printemps de la Gerb'Ode	3 500 €	10 500 €
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE SAUCATAISE (représentant cinq associations organisatrices)*	TRIENNALE 2019-2021	Challenge de la CCM et les 10 kms de Saucats	2 500 €	7 500 €
SCÈNES BUISSONNIÈRES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de théâtre « Les Scènes Buissonnières »	8 500 €	25 500 €

* USCS Athlétisme, Association Marathon des Graves, La Martillacaise, SCAP Cadaujac, Les Galopins Brédois

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/023

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- de verser une subvention aux associations ci-dessous dénommées, dans le cadre d'une convention annuelle et conformément au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
HISTOIRE ET PATRIMOINE DE MARTILLAC	Annuelle	Publication d'un ouvrage à l'occasion du bicentenaire de la congrégation de la Ste Famille du couvent de Béthanie.	1 000 €
BAND À GOSS	Annuelle	Favoriser les échanges entre enfants handicapés, malades et les enfants « ordinaires ».	500 €
DES LIVRES À BORD	Annuelle	Promotion de la littérature et de l'accès aux livres lors des manifestations intercommunales	2 500 €
COMITÉ DE SOUTIEN DU MÉMORIAL DE LA FERME DE RICHEMONT	Annuelle	Pérenniser le devoir de mémoire des 13 résistants morts pour la France à la Ferme de Richemont le 14 juillet 1944.	1 000 €
AVIATION SANS FRONTIÈRES « LES AILES DU SOURIRE »	Annuelle	Baptêmes de l'air et visites des sites aéronautiques pour les enfants handicapés.	1 200 €
LA BRÈDE FOOTBALL CLUB	Annuelle	La 9ème édition du Brédy Foot Challenge pour tous les jeunes entre 12 et 13 ans.	7 000 €
A.C.P.G - C.A.T.M	Annuelle	Organisation de commémorations patriotiques.	600 €
LE CERCLE DES AMIS DE MONTESQUIEU	Annuelle	Prix littéraire du Cercle des Amis de Montesquieu.	1 000 €
ASSOCIATION YOGALA 33	Annuelle	Organisation du festival « <i>Bien Être sur Terre - BEST</i> ».	2 500 €



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/023

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'exercice 2020, selon les tableaux ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2020. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Fait à Martillac, le 25 février 2020

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement